



# LA BONNE PAROLE

*Organe de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste  
Oeuvre d'Action catholique*

## SOMMAIRE

Historique de l'Association des Femmes d'affaires de Montréal, travail lu par la présidente, Mme E. L'Espérance, et rédigé en collaboration par Mlles <i>Blandine Bourgouin, Florine Phaneuf et Berthe Lefebvre</i> .....	1
Feu Mme N. Sabourin, <i>Georgette LeMoyne</i> .....	7
Réception et banquet à l'occasion du 25e anniversaire de fondation de l'Association des Femmes d'affaires, <i>Berthe Lefebvre</i> .....	8
Allocutions de Mme E. Bouthillier .....	9
L'Action catholique est la participation des laïques organisés à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise (conférence du Père Archambault), <i>Jeanne Lapointe</i> .....	10
Journal des oeuvres: Chez les Aides maternelles — Chez les Employées de bureau — Chez les Femmes d'affaires — Chez les Ouvrières catholiques — Chez les Employées de magasin — Au Comité de la Visite des hôpitaux	11

# La Bonne Parole

## REVUE MENSUELLE

### CE QU'ELLE EST

- un LIEN qui sert à unir d'esprit et de cœur les Canadiennes françaises;
- un FOYER d'où rayonnent, sur tous les domaines de l'activité féminine, lumière et chaleur;
- un CENTRE où se rencontrent les bonnes volontés, désireuses de se dévouer avec plus d'efficacité aux œuvres nationales;
- un MOYEN de propagande pour la diffusion des principes catholiques d'action sociale;
- un ORGANE indispensable à l'œuvre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, d'abord auprès des diverses associations qui la composent et des comités par lesquels elle agit; puis auprès des œuvres nationales étrangères qui font, comme nous, partie de l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines.

### CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Canada et Etats-Unis..... \$1.00 par an  
Union postale..... \$1.30 par an

Un escompte de 50% est accordé aux membres des associations professionnelles, des Fédérations paroissiales et des communautés religieuses.

Le prix de l'abonnement doit être envoyé au Secrétariat de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 Est, rue Sherbrooke.

Les abonnés de la "Bonne Parole" jouissent des privilèges de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste et ont droit d'assister aux séances publiques, dont avis est donné dans les journaux. Les abonnés qui désirent des invitations personnelles et voudraient devenir membres actifs de la Fédération Nationale n'ont qu'à s'inscrire, en tout temps, au secrétariat de la Fédération Nationale, 853 Est, rue Sherbrooke, où les heures de bureau sont, le dimanche excepté: de 10 heures à midi et de 2 heures à 5 heures p. m. — Téléphone: FRontenac 2665.

Toute personne peut concourir à l'œuvre de la "Bonne Parole": 1° en s'y abonnant; 2° en lui procurant de nouveaux abonnés; 3° en la faisant lire; 4° en lui apportant une collaboration littéraire; 5° en sollicitant des annonces à son intention.

## La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

Fut fondée en 1907 et incorporée en 1912 pour grouper toutes les associations féminines canadiennes-françaises catholiques en vue d'une action commune dans les questions d'intérêt général.

*Aumônier:* Son Excellence Mgr Gauthier.

*Présidentes d'honneur:* Lady Gouin, Mme F.-L. Béique.

*Vice-prés. d'honneur:* Mme L.-Athanasie David et Mme Pierre-F. Casgrain.

*Bureau de direction:* Mme Henri Gérin-Lajoie, présidente-fondatrice; Mme Alfred Thibaudeau, présidente; Mme François Mathys, vice-prés.; Mme Edmond Brossard, vice-prés.; Mlle Georgette LeMoyné, secrétaire générale; Mlle Jeanne Lapointe, ass.-sec.; Mlle Maria Auclair, trésorière; Mme Eustache Letellier de Saint-Just, rédactrice de la "BONNE PAROLE"; Mlle Graziella Boissonnault, Mme Eugène Desmarais, Mme Arthur Berthiaume, Mme E. Bouthillier, Mlle Hedwige Lefebvre, Mlle Florine Phaneuf, Mme J.-A. Molleur, Mme Albert Dupuis, Mlle Laura Robert, Mlle Corinne Méthot, des cercles de Fermières de la province de Québec; Mme F.-X. Dupuy présidente de la section de Saint-Lambert; Mlle Evangéline Zappa; Mlle Marie-Ange Madore.

### Sociétés fédérées

*Les dames patronesses des œuvres suivantes:* Hôpital Notre-Dame, Hôpital Sainte-Justine.

*Fédérations et sections paroissiales:* Saint-Jean-Baptiste de la Salle, T.-S.-N. de Jésus, Maisonneuve, Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Henri, La Nativité d'Hochelaga, Saint-Pierre, Sainte-Hélène, Saint-Stanislas de Kotska, Saint-Lambert, Saint-Ambroise, L'Assistance maternelle, Les écoles ménagères provinciales, La Fédération des Cercles d'étude des canadiennes françaises, les Cercles de fermières de la province de Québec.

*Associations des:* emp. de magasins, emp. de bureau, femmes d'affaires, de la société des Ouvrières catholiques, (S. O. C.); aides maternelles, de la J. O. C. F. et ses sections: Saint-Alphonse, Sainte-Brigitte, Saint-Charles, Sainte-Cunégonde, Saint-Edouard, Saint-Eusèbe, Saint-Etienne, Saint-François-Solano, Sainte-Hélène, Saint-Jean-Berch-

mans, Saint-Jean de Matha, Saint-Pierre-Claver, Saint-Pierre-Apôtre, Saint-Vincent de Paul, Maisonneuve, Notre-Dame de la Paix (Verdun), Québec Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull, Cap de la Madeleine, Asbestos.

### Principales œuvres accomplies par la Fédération et ses filiales

Fondation des Associations professionnelles  
Fondation des Fédérations paroissiales  
Etablissement de Caisses de Secours  
Etablissement de Cours d'Enseignement Ménager  
Comité de lutte contre l'alcoolisme  
Amendements à la loi des licences  
Législation en faveur des Institutrices et des employées de bureau  
Comité des questions domestiques  
Comité de lutte contre la mortalité infantile  
Fondation de "Gouttes de lait"  
Participation aux expositions pour le bien-être de l'enfance  
Comité de lingerie d'autel et décoration d'église du Congrès Eucharistique  
Pèlerinage à Lourdes et à Rome  
Affiliation à l'Union Internationale des Ligues catholiques féminines  
Fondation de la Bonne Parole  
Comité du "Denier National"  
Comité des questions civiques  
Comité de la Croix Rouge  
Comité du Fonds Patriotique  
Comité de l'Assistance par le travail  
Comité central d'étude et d'action sociale  
Comité des Œuvres économiques  
Comité de Rédaction de la BONNE PAROLE  
Comité d'Administration de la BONNE PAROLE  
Comité de la construction  
Comité du service social  
Comité de la Visite des hôpitaux  
Fichier Central de renseignements  
Comité des Aides Maternelles  
Comité de l'apostolat de la paix  
La réforme du Code civil en faveur de la femme.  
N. B.— On peut devenir membre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste en s'inscrivant à son secrétariat: 853, rue Sherbrooke Est.

## Historique de l'Association des Femmes d'Affaires de Montréal

*Travail lu par Mme E. L'Espérance lors de la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire  
de cette association.*

L'historique détaillé d'une association telle que l'Association des Femmes d'affaires de Montréal fournirait presque la matière d'un volume. Nous n'avons donc pas la prétention d'en énumérer, dans ces quelques pages, toutes les activités mais celle de les résumer, mettant en relief l'esprit qui les a animées et de prouver, par les faits, que le groupement des forces unitaires obtient des résultats, là où les énergies prévues, même les mieux dirigées, ne recueillent généralement que des échecs. L'Association des Femmes d'affaires de Montréal, filiale de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, est née de la pensée clairvoyante, de l'intelligente initiative de certains membres de cette Fédération féminine qui honore l'esprit apostolique et social de nos femmes d'œuvres canadiennes françaises.

Mme Bouthillier, ouvrière laborieuse de la première heure à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, fortement pénétrée de son esprit augura qu'un bien considérable découlerait des associations professionnelles fédérées. Après avoir été la fondatrice de l'Association professionnelle des Employées de Bureaux, elle songea sérieusement à doter la Fédération d'un nouveau rameau. Elle groupa les femmes engagées dans les affaires, et recruta quelques adeptes au prix de beaucoup de démarches et de dévouement. Le 3 novembre 1910, on convoqua en assemblée toutes les dames et les demoiselles d'affaires de Montréal, afin de discuter l'avantage de les grouper en association. Mme Henri Gérin-Lajoie, invitée à présider, souhaita la bienvenue à ces dames et leur annonça qu'elles rencontreraient un désir longtemps entretenu par la Fédération si elles jetaient les bases d'une organisation que l'expansion rapide et progressive des affaires rendait d'une nécessité non seulement incontestable mais urgente. Quelques instants de sympathique et intime causerie firent valoir les principaux motifs réclamant une communauté d'intérêts, d'étude et de travail.

“Quelle satisfaction pourraient, en effet, espérer celles qui, isolées et répondant cependant à une heureuse et juste inspiration, désireraient se rendre compte de la situation économique des femmes de Montréal et de la position financière qu'elles occupent? Dans quelle proportion elles contribuent au commerce et à l'industrie? Combien de femmes payent taxe d'affaires; quel montant est ainsi perçu, provenant du travail matériel et intellectuel des femmes? Si la distribution de ces argents est faite en proportion favorable aux intérêts et aux aspirations légitimes des femmes d'affaires, de leurs œuvres, de leurs aspirations légitimes, de leurs familles? Est-ce que les femmes auraient besoin d'améliorer leur situation? Devraient-elles savoir et apprendre davantage ce qui concerne leur commerce ou leur industrie? Quel bien les femmes d'affaires font-elles, ou sont-elles en mesure de faire dans cette grande cité?” Voilà autant de questions intéressantes pour les femmes d'affaires dont la solution, approximative du moins, serait de nature à stimuler leur action et à leur donner de l'assurance dans leur carrière. Ces réflexions provoquèrent chez les personnes présentes à cette assemblée préliminaire une résolution énergique en faisant retentir à leurs oreilles la voix papale, conseillant aux diverses classes travailleuses de se grouper en associations: “Qu'une association réunisse les mêmes sentiments, les mêmes

besoins, les mêmes aspirations et les mêmes droits, elle atteindra par son travail collectif une force unie et puissante que Dieu bénira et que les hommes reconnaîtront!" On sortit donc de cette assemblée, convaincu qu'un nouveau devoir commandait à la charité et à l'initiative de chacune: celui de s'adjoindre toutes les bonnes volontés, tous les cœurs bien disposés afin de créer une œuvre chrétienne, sociale et bienfaisante à tous points de vue.

Une seconde convocation des femmes de Montréal engagées dans les affaires fut faite pour le 12 novembre suivant et réunit cette fois un groupe plus considérable. Mme Henri Gérin-Lajoie, invitée encore à présider, exprima sa satisfaction de voir la réunion aussi nombreuse — il y avait une trentaine de femmes d'affaires — et sa joie de constater que la Fédération verrait très probablement naître bientôt l'association espérée. On procéda alors: 1<sup>o</sup> A la nomination d'un Conseil provisoire; 2<sup>o</sup> On choisit, pour l'association nouvelle, le nom d'Association des Femmes d'affaires de Montréal; 3<sup>o</sup> On fixa à \$1.00 la contribution annuelle des membres et l'on choisit le Monument National comme lieu d'assemblées régulières; 4<sup>o</sup> On résolut qu'à l'instar des différentes sections fédérées l'association reposerait sur la hiérarchie ecclésiastique et que l'on demanderait sans retard un chapelain comme aiseur spirituel. MM. Gouin et LeGrand, sulpiciens, M. l'abbé Piette, curé de Saint-Stanislas; enfin, M. l'abbé Girard, aumônier de l'Institution des Sourdes-Muettes, se dévouèrent successivement à cette œuvre; 5<sup>o</sup> Enfin, l'on mit plusieurs questions à l'étude pour une première assemblée officielle et l'on crut très sage de chercher à s'initier d'abord aux questions commerciales, intéressant particulièrement les femmes. Le commerce, comme toute entreprise, ne doit pas se faire au hasard; il faut en connaître les rouages! Ce fut donc à la Chambre de Commerce du district de Montréal que l'association nouvelle s'adressa pour solliciter les premiers renseignements, apprendre la meilleure route à suivre et recevoir des conseils pour programmes d'étude et de travaux. Et puisqu'on entrerait en relation avec la Chambre de Commerce, il importait de la connaître, de savoir exactement: 1<sup>o</sup> son objet; 2<sup>o</sup> son mode de travail; 3<sup>o</sup> les principales œuvres qu'elle accomplit. Deux déléguées de l'association s'y présentèrent et y furent accueillies avec la plus bienveillante courtoisie par M. Perreault, alors président, qui acquiesça à leur demande de traiter dans une conférence, à la première assemblée officielle de l'association, des questions ci-haut mentionnées, touchant la Chambre de Commerce et son fonctionnement. Une centaine d'invitations furent lancées et l'appel fut fait dans les journaux pour l'inauguration officielle des assemblées de l'Association des Femmes d'affaires de Montréal fixée au soir du 15 décembre suivant. Au-delà de cent personnes y assistèrent; l'annonce d'une conférence par M. Perreault en avait probablement attiré un bon nombre! M. Perreault fut très intéressant; il assura que la sympathie de l'institution qu'il présidait était déjà acquise à l'association naissante qui, selon ses convictions, était appelée à devenir une Chambre de Commerce féminine. Il encouragea les membres à ne pas se laisser rebuter par les difficultés, leur promettant l'appui de la Chambre de Commerce dans leurs initiatives réclamant quelque renfort. A cette même assemblée, Mme Henri Gérin-Lajoie, après avoir remercié le conférencier avec la gracieuseté et le tact qui la caractérisent, fit plusieurs suggestions très utiles et donna des directives appréciables quant au programme à élaborer, la marche à suivre pour assurer l'avancement de l'association. C'en était fait, l'Association des Femmes d'affaires de Montréal était fondée; on peut dire que la pierre angulaire de l'édifice était d'ores et déjà posée! Les ouvrières à l'œuvre étaient peu nombreuses encore, mais elles étaient ardentes, "bien-voulantes", comme disent les gaspésiens, dans leur langage pittoresque et imagé; et l'on peut dire que si l'association a rencontré des difficultés, voire même subi des échecs au cours de son existence, elle n'a vraiment pas connu les tâtonnements généralement caractéristiques de la première étape de semblables organisations. Dès cette première assemblée officielle, on procéda à la formation d'un conseil d'administration qui, sous la présidence de Mme Bouthillier, chercha d'abord à s'assurer la sympathie et le concours d'un plus grand nombre d'hommes compétents afin d'orienter sûrement les destinées de l'association.

Les membres de la Chambre de Commerce, ceux de l'Association des Marchands détailliers et quelques hommes expérimentés dans les affaires se prêtèrent avec bienveillance à cette œuvre d'initiation et l'association reçut, sous forme de conférences, lumière et conseils qui l'aiderent considérablement à marcher d'un pas ferme dans la voie du progrès. Citons parmi les initiateurs de l'association: M. Perreault, président de la Chambre de Commerce; M. J.-O. Gareau, président de l'Association des Marchands détailliers, et son secrétaire, M. Beaudry, à qui elle dut de recevoir l'hospitalité pendant quelques mois à la salle de réunion des Marchands détailliers, celle du Monument National n'étant pas disponible. Nommons aussi, M. S. Côté, directeur du *Moniteur du Commerce* et M. J.-C. Côté, membre expérimenté du commerce, de même que M. l'avocat Bourbonnière duquel l'association reçut de si utiles leçons de droit commercial. Disons enfin que Mme Henri Gérin-Lajoie, si bien renseignée, lui a continuellement prêté main forte et généreusement prodigué ses lumières. En plus du travail d'assimilation des précieux enseignements reçus de part et d'autres, l'association s'occupa d'assurer au commerce de détail la protection des marchands de gros. On attira à cette fin leur attention sur les ventes de faveur effectuées dans leurs maisons au préjudice du commerce du détail; on demanda la suppression dans les journaux des annonces d'expositions de modes; puis des taux d'escompte plus encourageants et favorisant la promptitude et la régularité des paiements; le maintien de l'uniformité des prix jusqu'à dates fixes ce, pour protéger efficacement le commerce. Ce travail, d'une importance capitale fut un travail de longue haleine; il fallut, sous cent formes différentes, retourner à la charge pour régulariser les rapports commerciaux du détail avec le gros.

Un mouvement considérable se fit une année pour obtenir la signature de toutes les modistes de la ville — il y en avait alors 1400 — tenant vitrines, pour une requête en faveur du commerce des modes et nouveautés qui souffrait particulièrement de la concurrence qu'on lui faisait dans le gros par les ventes au détail. L'association fut secondée dans ce mouvement par la Chambre de Commerce, présidée alors par M. Armand Chaput, par le Board of Trade que présidait M. George Hadrill et par l'Association des Marchands détailliers de la Province de Québec. La requête fut adressée à trente-trois maisons de gros qui l'accueillirent favorablement. Enfin, on fit et l'on fait-encore, au besoin et sans se lasser, pression, revendications et plaintes aux marchands de gros qui en reconnaissent toujours la justesse et exercent une surveillance attentive dans leurs établissements pour prévenir ou enrayer les abus défavorables aux marchands du détail, enfin, les protéger justement. Mais ce mal de la vente au détail dans le gros a des racines profondes; certain propriétaire d'une importante maison de gros prouve dans une brève analyse que les auteurs en sont tantôt des marchands ou employés du gros, tantôt du détail, qu'on peut y apporter des palliatifs mais que le guérir radicalement semble impossible et conclut qu'il sera toujours indispensable qu'une vigilante attention en prévienne ou en diminue l'action malfaisante. L'Association des Femmes d'affaires de Montréal voulut aussi créer chez elle des moyens de protection pour ses membres; or, comme elle a dans ses cadres des sociétaires de différentes lignes commerciales, elle forma autant de sous-comités chargés d'étudier, de discuter les intérêts particuliers de chaque section, d'en faire rapport au conseil exécutif et de lui soumettre les résolutions adoptées par les sociétaires de ces sections. Notons au passage que le Comité des Finances ne néglige rien pour protéger, voire même secourir, à l'occasion, les membres de l'Association. Il a obtenu, pour certaines sociétaires, financièrement gênées, des extensions de temps pour les paiements aux marchands de gros et même parfois une diminution de 25% sur les montants dus, sans que les intéressées aient à passer par les curateurs. Disons aussi qu'il se pratique à l'association une entr'aide mutuelle; ainsi, si un membre engagé dans le commerce n'a pas accès dans certaines maisons de gros, on lui procure la marchandise désirée et, pour permettre l'achat à meilleur compte,

on groupe les commandes, enfin les marchandes donnent aux membres qui achètent chez elles, un escompte de 10%.

A côté de ces divers travaux d'étude et de protection, l'association prenait des mesures sérieuses pour renforcer ses troupes actives et étendre le rayonnement de son œuvre bienfaisante. Un comité de recrutement fut organisé et le travail stimulé à intervalles par des concours qui ont amené des membres bien qualifiés et fait bénéficier un plus grand nombre des avantages précieux de l'association qui compte actuellement 100 membres. Les noces d'argent de la Fédération, fournissant l'occasion de mettre en relief le bien accompli au sein de chaque filiale, ne sera-t-il pas l'aube d'une ère féconde? Les intelligences ne s'ouvriront-elles pas devant les faits et ne verra-t-on pas affluer les adhésions aux diverses associations professionnelles?

L'Association des Femmes d'affaires de Montréal a pour devise: "L'union est notre force, la charité notre lien" et cette devise elle la vit intensément; les personnes qui liront cet historique s'en convaincront il semble et cette conviction n'aura-t-elle pas pour résultat de déterminer un plus grand nombre de femmes d'affaires à s'enrôler dans l'association?

Dès la première année, un aviseur légal était appointé. On comprenait l'importance d'avoir la facilité de se renseigner et de tenir les membres au courant de la régie de l'Hôtel-de-Ville, de la Législation de Québec et d'Ottawa en ce qui concerne le commerce et les affaires en général et particulièrement à l'égard des femmes engagées dans les affaires. Cet aviseur légal fournit à l'association tous les renseignements désirés et donne en plus des consultations légales gratuites aux membres à condition, toutefois, qu'elles se présentent à son étude à des heures fixes et qu'il n'y ait ni démarches à faire, ni frais à encourir de sa part, détails pour lesquels il doit nécessairement se faire rénumérer par les intéressées.

Enfin, comme relever la condition morale, intellectuelle et matérielle des femmes est le but des associations fédérées, rien n'est négligé chez les femmes d'affaires pour y arriver et les efforts tentés en ce sens s'enregistrent nombreux. Dans le but de favoriser le bilinguisme qui est indispensable ici au pays, si on veut transiger assez facilement en affaires, l'association dirigée alors par Mme Marcotte, femme d'affaires active et clairvoyante, institua un cours de langue anglaise puis, toujours dans le but de pousser ses membres vers le progrès, elle fonda successivement différents cours, entre autres un cours de dessin dont Mlle Florine Phaneuf, de sens vraiment pratique, fut l'inspiratrice. Ce cours, on ne peut plus appréciable peut, à première vue, sembler un cours de luxe mais à la réflexion on a tôt fait de le classer parmi ceux qui sont indispensables. Un cours d'enseignement ménager fut aussi institué. Ce fut un grand bien, car toute femme, même si elle s'éloigne de son foyer, en est l'âme et pour celle-ci davantage, il faut des connaissances de la bonne tenue d'une maison. Comment, en effet, pourra-t-elle donner les ordres convenables, ceux qui assurent l'ordre et le confort de même que la pratique de l'économie, si elle n'en possède, elle-même, les secrets? Personne ne niera donc qu'une association fait, en donnant un tel cours aux membres qui veulent en bénéficier, une œuvre louable. Poursuivant son but de promouvoir les intérêts féminins en général et particulièrement au point de vue commercial, l'Association des Femmes d'affaires de Montréal a voulu procurer à ses membres des connaissances de Droit usuel et d'Economie Commerciale et fit, pour y parvenir, démarches et instances auprès de Monseigneur l'Archevêque et des autorités de l'Université de Montréal, sollicitant la création d'une chaire au pied de laquelle seraient admises gratuitement les femmes et jeunes filles désireuses de s'instruire en ces matières. Mlle Champagne, alors présidente, se dépensa beaucoup en faveur de cette cause et en mars 1914, au soir d'une mémorable conférence donnée par le R. Père Plantier, sociologue français, au Monument National, sous la haute présidence de Son Excellence Monseigneur Gauthier et les auspices de l'Association des Femmes d'affaires de Montréal, Monseigneur Dauth, alors

recteur de l'Université de Montréal, annonça que le cours était accordé; il fut inauguré peu après et professé, d'abord, en collaboration, puis, par un seul professeur. L'Honorable juge H. Gervais inaugura le cours par une conférence puis se succédèrent dans cette chaire: Sir Horace Archambault, Sir Alexandre Lacoste, le juge Archambault, le juge Eugène Lafontaine; MM. Edouard Montpetit, DeBrais, Victor Morin, Perreault, Cusson, Vanier et Mme Henri Gérin-Lajoie, qui fut la première femme titulaire d'une Chaire à l'Université de Montréal. Ces cours se donnèrent à l'Université et après l'incendie de l'édifice universitaire, M. Vanier les donna chez les Femmes d'affaires qui invitaient toutes les dames et demoiselles à y assister.

L'Association des Femmes d'Affaires convaincue de l'importance que les esprits soient préparés à la compréhension du Droit et de la Législation fit des requêtes auprès du conseil de l'Instruction Publique pour obtenir l'enseignement du Droit usuel, c'est-à-dire des notions de Droit usuel dans les écoles normales et primaires, mais ces requêtes, présentées par Mlles Florine Phaneuf et Léontine Lesage, qui tirèrent toutes les ficelles possibles, furent rejetées. Son Excellence Monseigneur Bruchési favorable à cette innovation avait encouragé le mouvement auquel le Conseil de l'Instruction Publique n'a pas jugé bon de donner suite. L'œil toujours ouvert sur ce qui concerne les intérêts féminins, l'association n'a pas manqué d'attirer, à maintes reprises, l'attention des législateurs sur les lois défavorables afin d'en obtenir l'amendement et ne laissa jamais les droits de la femme lésés, sans protester. En 1917, sous la présidence de Mlle Florine Phaneuf, l'association proteste contre la franchise électorale soumise aux Communes, spécialement contre les clauses de cette loi tendant à accorder le droit de vote à certaines femmes, trouvant injustes que le suffrage féminin accordé dans certaines provinces ne le soit à toutes les provinces. Elle a aussi demandé au Ministère de la Colonisation une extension de privilèges à la loi qui régit les terres en faveur des femmes non-mariées ou autres, afin qu'elles puissent obtenir des lots de colons pourvu qu'elles acceptent de remplir les obligations exigées par les règlements. Et comme on avait à se plaindre du Service des Douanes, on fit rédiger par l'aviseur légal, M. Vanier, une formule d'enquête qui fut présentée au Sous-Ministre des Douanes afin d'obtenir une amélioration de service. En 1922, sous Mlle M.-L. Bousquet, présidente active, perspicace et dévouée, une protestation est adressée au gouvernement fédéral à cause du fait qu'on n'avait pas nommé de déléguée canadienne française conjointement à une canadienne anglaise à la conférence de Baltimore. En 1923, une requête est adressée à l'Hôtel-de-Ville en faveur des corsetières et du petit commerce usant de l'annonce qu'une taxe municipale trop lourde gênait réellement. Puis, l'association se joignit au mouvement lancé par l'Association des Marchands détaillants, en faveur de la fermeture à bonne heure. Au sein de l'association des Femmes d'affaires, représentée par Mme Marcotte, on travailla dans le but d'obtenir l'autorisation pour les modistes d'ouvrir le lundi soir jusqu'à neuf heures, afin de pouvoir entrer des commandes pour la semaine, ce qui leur fut accordé, à la condition toutefois qu'aucune employée ne soit gardée ou plutôt forcée de rester à l'établissement à cette fin. Plus tard, quand une nouvelle administration voulut abroger ce droit, l'association le défendit énergiquement; la Chambre de Commerce appuya ses revendications et la cause fut gagnée. Elle se joignit aussi, à cette époque, à l'association des manufacturiers canadiens qui annonçait une requête touchant la question du nouveau tarif et exposa ses propres griefs à cette association. Elle participa aussi à la protestation des quincailliers contre une taxe de 2% imposée aux marchands détaillants aussi bien qu'aux marchands de gros. Un rapport des activités et initiatives de l'association fut aussi rédigé et adressé au Département Fédéral du Travail afin de réclamer que l'association soit représentée dans les Congrès, comme association catholique. En 1920, l'association met à exécution le projet longtemps entretenu de demander son incorporation civile et fut enregistrée à Québec comme Club; la loi existant pour les Clubs dégage chaque membre individuellement de toute responsabilité financière.

Aucune question morale ou sociale n'échappe à l'attention de l'Association des Femmes d'affaires; celle du cinéma la mit donc en activité. Elle demanda au Gouvernement que des femmes fassent partie du Bureau de censure des cinémas et en demanda la fermeture le dimanche. Une enquête sur la condition du cinéma fut faite et un rapport envoyé au Congrès international des Femmes à Rome en 1922. En 1927, l'association protesta contre le rapport du juge Boyer concernant l'ouverture des cinémas le dimanche. Le maintien de la Langue française n'est pas davantage une question d'ordre secondaire chez les Femmes d'affaires, aussi l'association ne manqua-t-elle pas de souscrire, dans la mesure de ses moyens, au "Sou de la pensée française" en faveur des écoles d'Ontario, non plus que de protester vivement par une requête désavouant le Règlement XVII concernant ces mêmes écoles. A toutes ces activités, l'association a voulu joindre aussi l'aumône et patronner certaines œuvres de son choix. Elle fit entre autres, des dons — oh! bien légers, car elle n'est pas riche — à l'hôpital Sainte-Justine où elle paye annuellement, depuis plusieurs années, l'entretien d'un lit; à l'école des enfants infirmes, à qui elle a donné une chaise roulante; aux hôpitaux du Sacré-Cœur, Notre-Dame, Saint-Joseph des convalescentes, aux Sœurs Grises, à l'Hospice de la Merci, à l'Aide à la Femme, à l'Aide aux Missions. Enfin, elle voulut se joindre à la campagne de souscription en faveur de la construction de nouveaux immeubles pour l'Université de Montréal et souscrit la somme de cent dollars. Cette souscription était un devoir de gratitude et elle s'en acquitta avec bonheur regrettant, comme d'ailleurs chaque fois qu'elle est dans l'occasion de verser son obole à quelque œuvre, de ne pouvoir donner davantage. L'association contribua aussi dans une mesure assez large à l'aménagement d'une salle d'amusement à la maison de la Fédération, dont l'initiative est due à l'Association des Employées de magasins.

L'association se réunit mensuellement; l'assemblée du Conseil se tient le deuxième mercredi et l'assemblée générale, le troisième mercredi soir de chaque mois, cette dernière est une séance éducative variée. Après le rapport des activités, études, mesures adoptées par le Conseil en faveur du bien commun, il y a généralement conférence sur un sujet d'actualité sociale, intellectuelle ou religieuse, propre à élever l'esprit, à élargir les horizons, à promouvoir au bien. Toujours des hommes éminents, tant parmi le clergé que parmi les laïques, se sont prêtés généreusement à cette forme d'apostolat social ou religieux. Des femmes de lettres ou des compétences en quelque matière instructive et d'un intérêt particulier pour l'association ont souvent aussi fait bénéficier les membres de leur savoir par des causeries. Au sein même de l'association, celles qui possèdent de la culture intellectuelle, de l'esprit d'observation, de l'expérience dans le commerce, l'industrie ou les arts, se sont fait un plaisir de préparer des causeries données à une assemblée générale. Mmes de la Haye, Marcotte, Vennat et L'Espérance se sont ainsi acquis la gratitude des membres. Il n'est pas superflu de dire aussi qu'il s'est formé des compétences à l'association; certaines

### L'argent est un bon serviteur . . .

L'argent est un bon serviteur, mais un mauvais maître. Il faut l'asservir, non se laisser dominer par lui. Economisez autant que possible et mettez vos réserves au service de vos besoins et de vos légitimes ambitions.

Ouvrez un compte d'épargne à la

## *Banque Canadienne Nationale*

550 bureaux au Canada

—

64 succursales à Montréal

intelligences qui seraient demeurées dans l'ombre et je dirais presque improductives s'y sont affirmées et y rendent de grands services. La timidité s'émousse au contact des autres; petit à petit, la pensée conçue dans l'esprit converge vers les lèvres dont elle jaillit finalement et fournit matière à délibérations, ce que j'appellerais "la réflexion à haute voix"; au feu de la discussion, le jugement se forme et mûrit de sorte qu'on a beaucoup à gagner à fréquenter ces milieux où diverses questions d'intérêt général sont étudiées. Le principe de la solidarité s'infiltré goutte à goutte dans les esprits et l'être social s'y perfectionne. En 1930, on a cru opportun d'ajouter une section, dite sociale, afin de permettre à un plus grand nombre de bénéficier des avantages de l'association; les membres de cette section n'ont pas droit de vote et partant ne peuvent être admis au Conseil. A la réunion générale mensuelle, bien souvent, il y a musique instrumentale et vocale ou déclamation et l'on sert le goûter. Puis, afin d'encourager l'assiduité des membres, un prix de présence est tiré au sort.

Après quelques années d'existence, l'association, dans le but de se créer des ressources plus considérables et ce uniquement parce qu'elle désirait donner plus d'avantages à ses membres, éleva la contribution annuelle d'un dollar à un dollar et cinquante mais en leur donnant à ce compte l'abonnement à la "Bonne Parole", organe de la Fédération Saint-Jean-Baptiste. Et chaque année des organisations, des fêtes publiques et payantes ont lieu, ce qui demande du dévouement de la part des membres mais ils travaillent généreusement afin d'accumuler un capital qui permettra, au fur et à mesure qu'il grossira, de multiplier les œuvres bienfaisantes, d'étendre le rayonnement de l'association et d'accomplir plus de bien en faveur des femmes et de la société en général. Grâce à l'intelligente administration des différents conseils qui se sont succédés, l'association a pu honorer toutes ses obligations et réaliser un capital qu'elle place de la façon la plus avantageuse. Telle une digne fille, elle a aussi toujours secondé la Fédération Saint-Jean-Baptiste dans ses œuvres et ses mouvements. Disons pour terminer, que l'Association des Femmes d'affaires organise à intervalles aussi rapprochés que possible des retraites fermées; c'est une autre forme de son apostolat. Faisons des vœux pour que cet apostolat éminemment précieux soit de plus en plus fructueux, qu'on y réponde avec empressement. L'association suit aussi ses membres outre-tombe et fait célébrer annuellement une messe pour le repos de leur âme.

Enfin, et c'est le point final, ajoutons que l'Association des Femmes d'affaires, malgré ses jours de vie moins intense, en dépit de quelques nuages à son ciel, peut s'honorer de n'avoir vraiment pas failli à la tâche. Si elle ne peut se dire réellement satisfaite des résultats obtenus c'est que son idéal grandit avec l'œuvre et les ans.

*Rédigé en collaboration par Mlles Blandine Bourgouin, Florine Phaneuf et Berthe Lejevre.*

—O-O-O—

## FEU MADAME N. SABOURIN

C'est de tout cœur que la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste offre ses sympathies à M. J.-N. Sabourin ainsi qu'à sa famille à l'occasion du décès de sa mère bien-aimée, Mme N. Sabourin.

Cette mort enlève à la Fédération une de ses plus anciennes et de ses plus dévouées collaboratrices. Plus de douze ans, Mme Sabourin fut présidente de la fédération paroissiale du Très-Saint-Nom-de-Jésus, de Maisonneuve; pendant quinze ans, elle fut un membre fidèle du bureau de direction de la Fédération; enfin à l'ouverture de sa maison d'œuvres elle voulut bien accepter la charge d'économe qu'elle remplit avec zèle jusqu'au moment de sa dernière maladie.

Les membres de la Fédération garderont de la chère disparue un souvenir ému et affectueux.

*Georgette LeMOYNE*

## Réception et banquet à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation de l'Association des Femmes d'Affaires

Le dimanche 9 février, l'Association des Femmes d'affaires célébrait le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation à la maison d'œuvres de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Cette fête, sous la présidence d'honneur de Mme la Mairesse, débuta par une réception au cours de laquelle la présidente, Mme L'Espérance, souhaita la bienvenue à l'assistance et remercia les dames fondatrices de l'idée qu'elles avaient eue de fonder cette association, et toutes celles qui se sont dépensées pour son bon fonctionnement, durant vingt-cinq années.

Mme L'Espérance fit ensuite l'historique de l'association. (Nous reproduisons le texte de cette lecture en première page de la Bonne Parole).

Parmi les personnes appelées à adresser la parole, mentionnons M. l'abbé J. Girard, notre aumônier qui remercia Mme la Présidente et les autres dames de lui avoir fourni l'occasion d'assister à une fête aussi bien réussie. De plus, il félicita les dames du dévouement qu'elles ont déployé depuis la fondation de cette association. Mme E. Bouthillier, fondatrice de l'association, adressa la parole de même que Mme Alfred Thibaudeau, présidente de la Fédération. Mme Henri Gérin-Lajoie, fondatrice de la Fédération, sut comme toujours tenir l'auditoire sous le charme de ses paroles pendant quelques instants et termina en disant que l'association avait de très bons présages pour l'avenir puisqu'elle était sous la direction de Mme L'Espérance. M. le notaire Victor Morin félicita aussi l'association du beau succès remporté et l'encouragea à marcher d'un pas rapide vers le progrès.

M. l'abbé Girard célébra la Bénédiction du Très Saint-Sacrement durant laquelle la chorale de la Fédération se fit entendre et interpréta, en cantate, la devise de la Fédération "Vers la justice par la charité"

Après cette cérémonie les invités passèrent à la salle Thibaudeau pour le banquet à l'issue duquel Son Honneur le Maire qui présidait fut prié, par Mme L'Espérance, d'adresser la parole. M. Houde félicita l'association du succès qu'elle remporte depuis vingt-cinq ans. Au sujet des octrois municipaux à la Fédération qui, cette année, ont été diminués, il expliqua qu'il y eut erreur de calcul lorsque la Ville demanda la somme requise au gouvernement provincial et il promit de rectifier bientôt cette erreur et de voir à ce que les subsides ne manquent pas à une œuvre aussi utile que celle de la Fédération.

Plusieurs discours suivirent et l'on entendit successivement Mgr Conrad Chaumont, M. Démétrius Baril, avocat, président de la Ligue de l'"Achat Chez Nous"; Mme Alfred Thibaudeau, Mme Eustache Letellier de Saint-Just, directrice de La "Bonne Parole", revue de la Fédération; M. J.-C. Bélanger, député de Dorion; M. J.-E. Laforce, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Cabana et M. DesGroseilliers, de "La Sauvegarde"; M. Maurice Trudeau, président de la Chambre de Commerce cadette, Mme E. Bouthillier, fondatrice de l'Association des Femmes d'affaires et Mme L'Espérance.

Le soir, il y eut un beau concert avec le concours de Mlle M.-A. Bouthillier, et de MM. Arthur et Albert Lapierre, P.-A. Bourgeois et A. Courtemanche. Ces artistes furent vivement appréciés et l'auditoire les applaudit avec enthousiasme.

La secrétaire: *Berthe LEFEBVRE*

## Allocutions de Mme E. Bouthillier

### *A la séance de l'après-midi*

Au nom de la présidente et de l'association des femmes d'affaires, je vous remercie de vos applaudissements et de votre attention. Ce bref historique fut pour la plupart des personnes présentes, une révélation; pour les membres des dernières années, un bel exemple et un grand encouragement, mais pour les membres de la première heure, quel précieux et consolant souvenir.

Après avoir vanté les œuvres accomplies par notre association, il ne serait pas téméraire d'ajouter que si nos intentions avaient été comprises par toutes nos femmes d'affaires de Montréal, nous aurions eu des filiales dans les principales villes du Canada. Dans le passé notre association a cherché à initier ses membres aux questions commerciales et à leur rouage et aux questions de Droit usuel et d'Economie commerciale. Il faut continuer d'éclairer nos femmes d'affaires sur nos lois de régie, dans les cadres desquels il faut nécessairement évoluer pour éviter des déceptions, des faillites, des ruines; au moins pour lutter avec la crise présente dont les causes profondes sont la désunion et le refus de vivre le christianisme.

Il faut que la femme soit mise au courant des dangers de la Bourse, des mauvais placements constamment sollicités; il faut l'instruire des principes de l'économie domestique si méconnus pendant la prospérité. Comme la cigale, les femmes ont chanté, sans prévoir, sans penser. Nous voulons aider la femme à accomplir sa mission dans le domaine économique. Songez à ce que serait la force des mille femmes d'affaires de Montréal unies?

D'ailleurs l'importance du rôle féminin dans le domaine économique est assez grand, il semble, par le fait que les femmes possèdent plus que le tiers de la propriété foncière de Montréal évaluée, il y a trois ans, à la somme de près de 25 millions. Elles paient une taxe d'affaires d'au delà de 2 millions. Pour être logiques, soyons unies. C'est notre devoir. Marchons de l'avant. Avec la coopération de toutes les femmes d'affaires, l'appui de la Fédération et enfin le concours éclairé et bienveillant de notre aumônier, l'avenir verra nos succès car j'estime que notre association a le mérite d'être excellente.

### *Au banquet*

Le seul mot qui me vient sur les lèvres, passant par la voie du cœur, c'est merci.

En définitive, la seule récompense que l'on puisse avoir c'est la conscience du devoir accompli. Mais combien cette récompense est décuplée lorsque l'on se rend compte de la solidarité qui a existée au sein de notre association depuis 25 ans. C'est avec attendrissement que je revois par la pensée ces étapes qui furent dures mais combien joyeuses. Elles furent dures parce qu'il fallait créer de toutes pièces une pensée, un esprit qui n'existait pas ou qui existait peu il y a 25 ans. Il fallait rendre la femme consciente du rôle qu'une époque nouvelle l'appelait à jouer dans un champ d'activités qu'une tradition peu logique avait fermé à la femme. Quelle joie cependant d'ouvrir de nouveaux horizons et de faire œuvre pratique d'émancipation, non pas d'émancipation dans le sens égoïste, mais plutôt dans le sens plus beau et plus large de coopération et de solidarité pour rendre plus intégral la coopération féminine dans l'ensemble de l'activité nationale.

Il me faudrait trop de temps pour rappeler tous les dévouements et ce serait une liste sans fin mais nous ne pouvons, en ce jour, ne pas avoir une pensée émue pour Mme H. Gérin-Lajoie, dont le zèle constituait un apostolat; zèle communicatif car il était toute bonté. Nous avons bénéficié de l'atmosphère qui règne au sein de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, de la générosité de nos bienfaiteurs et de tous ceux qui de près et de loin nous ont aidées par leurs conférences, leurs conseils, leur amitié. Le rôle de la femme est infini mais pour qu'il ait une valeur nationale faut-il qu'il soit joué de façon pratique.

**Ce fut en définitive l'œuvre de l'Association.**

## L'Action catholique est la participation des laïques organisés à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise

Le R. Père Archambault, s. j., professeur à l'école d'Action Sociale, était l'hôte d'honneur et le conférencier du jour à l'assemblée mensuelle du Comité Central d'étude et d'Action sociale de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, le 22 janvier. Mme Alfred Thibaudeau présenta le R. Père Archambault à l'auditoire et termina par ces mots: "Je vous assure R. Père que toutes vos auditrices connaissent l'importance de l'Action catholique."

"Tout le monde, aujourd'hui, parle d'Action catholique, dit le conférencier, mais de quoi s'agit-il exactement? La plupart ont là-dessus des notions confuses. Sans doute, Action catholique signifie apostolat, mais quel genre d'apostolat et à quelles conditions? Car l'Action catholique est une chose exactement définie, avec une précision quasi-canonique; seulement, les principes en sont épars dans une littérature abondante où il n'est pas loisible à tous de les cueillir et de les mettre en ordre. Sa Sainteté Pie XI a dit, à plusieurs reprises, que l'Action catholique lui est chère. Qu'est-ce donc que l'Action catholique? Elle est une collaboration des laïques organisés avec l'apostolat hiérarchique de l'Eglise, en dehors et au-dessus des partis politiques, pour l'établissement du règne universel de Jésus-Christ. Quel est l'objectif de l'Action catholique?" Le R. Père répond ainsi: "C'est celui même de l'Eglise. L'Action catholique n'a d'autre but que d'établir le règne de Jésus-Christ, comme elle n'a d'autre objet que le déploiement des forces catholiques organisées pour la diffusion des principes religieux et moraux à tous les degrés de la vie individuelle, familiale, professionnelle et civique, pour la propagation du bien sous toutes ses formes, dans tous les sens, directement ou indirectement. Le programme de l'Action catholique est spécifiquement marqué au coin de l'esprit religieux: perfectionner l'équipement spirituel de ses membres; développer, d'accord avec l'Eglise, une saine et bienfaisante action sociale; instaurer ou au besoin restaurer la vie chrétienne; en un mot, christianiser ou rechristianiser."

"Enfin, au même titre que l'apostolat et que l'élément laïque, l'organisation est un constitutif formel de l'Action catholique. C'est d'une organisation rationnelle que l'Action catholique tire son existence et son efficacité. Par une coordination féconde, elle rapproche et articule les activités diverses, réalise entre elles une parfaite harmonie d'intention et d'action et, par là, leur confère une vitalité nouvelle et un objectif précis, sans diminuer pourtant leurs fonctions propres et porter atteinte à leur autonomie." Mme Henri Gérin-Lajoie a remercié le conférencier.

JEANNE LAPOINTE

### Le plus beau cadeau . . .

qu'un homme puisse faire à sa femme, c'est de souscrire en sa faveur une police d'assurance sur la vie.

La prime d'une police dans "LA SAUVEGARDE" vaut vingt fois plus qu'un bijou, qu'un beau meuble, que n'importe quel cadeau du même prix, puisqu'elle *garantit immédiatement* la sécurité de la femme et des enfants.

Compagnie d'Assurance sur la Vie

**“ La Sauvegarde ”**

Siège social: MONTREAL

## Journal des oeuvres

7 janvier: Cercle d'étude du Comité des Oeuvres économiques sous la présidence de Mlle Florine Phaneuf.

8 janvier: Assemblée du bureau de direction sous la présidence de Mme Alfred Thibaudeau. L'assemblée terminée, les membres du bureau furent les invités de Mlle Hedwige Lefebvre qui offrit le thé.

### Chez les Aides maternelles

14 janvier: Cette première réunion de 1936 débuta par la bénédiction du Saint Sacrement célébrée par notre aumônier, M. l'abbé Emmanuel Charlebois.

Mlle Gilberte Côté, du comité de l'"Achat Chez Nous", fit une causerie, nous invitant à observer ce qui se passe autour de nous, dans notre milieu canadien français. Nos magasins se ferment les uns après les autres et par contre les magasins étrangers s'agrandissent et se multiplient. Mlle Côté nous cita alors des statistiques bien convaincantes: combien de marchandises ont été achetées à l'étranger qu'on aurait pu se procurer au Canada. Dans notre vie sociale: nos œuvres canadiennes françaises ont peine à vivre. N'est-il pas opportun de nous demander d'où vient cet état de choses? Il serait raisonnable de demander des produits de fabrication canadienne française chez nos fournisseurs, cela permettrait à nos compatriotes de trouver des emplois et à nos industries de se développer. Il est parfois difficile de connaître nos marchands canadiens français, la Ligue de l'Achat Chez Nous, dans le but d'éclairer le public, a organisé un service d'information où on fait des enquêtes pour découvrir les maisons canadiennes françaises et où on est toujours prêt à nous donner les renseignements demandés. C'est un travail d'ensemble qu'il faut exécuter: faisons comme le soldat à la guerre qui accomplit son humble tâche pour la défense de son pays. Notre tâche, à nous, sera de mettre en pratique la devise de la Ligue: "Acheter chez nous des produits de chez nous", et de faire de la propagande auprès de nos connaissances.

Monsieur l'abbé Charlebois remercia Mlle Côté et nous recommanda de méditer ses paroles et surtout de les mettre en pratique. Deux questions déposées dans la boîte nous attirèrent des conseils bien pratiques. S'il nous arrivait de travailler chez des gens d'une autre religion, sachons nous montrer catholiques à moins de raison majeure. Quant à la cigarette, n'est-ce pas une manière comme une autre de se distinguer en refusant de fumer, même en soirée? Monsieur l'aumônier termina en nous exprimant ses souhaits de bonne année. Il nous souhaita la paix de conscience, le don précieux entre tous et le gage d'un bonheur véritable. Ce ne sont pas les richesses, les plaisirs ni les honneurs qui nous apporteront le bonheur mais nous le trouverons, dit-il, dans l'accomplissement intégral, avec esprit surnaturel, de la tâche de chaque jour.

Il y eut ensuite tirage d'un prix de présence, don de Mme E. Desmarais, et Mlle Colette Morel en fut la gagnante. Le chant fut exécuté par Mlle Alexandra Vallée et sa sœur, Mlle Victoria Vallée, l'accompagnait au piano.

*La Secrétaire*

### Chez les Employées de bureau

14 janvier, 8 h. p. m.: Notre présidente nous dit qu'il lui est très agréable de souhaiter la bonne année à notre dévoué chapelain. Il est ensuite question des cours d'arithmétique et de comptabilité commencés depuis la fin de décembre et qui sont de première

utilité à une employée de bureau. Les réunions de notre cercle d'étude se continuent comme d'habitude le deuxième mardi de chaque mois, la présidente termine en demandant à celles qui attendent des situations du bureau de placement de l'association, de bien pratiquer la sténographie et la dactylographie afin de se perfectionner.

Puis elle nous présente le R. Père Mongeau, s. j., qui, au moyen de projections lumineuses, nous fait voir la vie, les travaux, le martyre de nos Saints Jésuites canadiens. Cette conférence illustrée fut divisée en trois parties. La première: de la vieille France à la Nouvelle, nous fait voir le départ de France, la traversée sur un bateau à voiles (quel contraste avec les luxueux et confortables paquebots d'aujourd'hui) puis l'arrivée au pays, où ils s'établiront au nord de la rivière Saint-Charles. La deuxième partie, le martyre, nous fait revivre l'une des pages les plus impressionnantes et les plus sublimes de notre histoire. Quelle était grande leur âme et profonde leur foi pour supporter le martyre avec tant d'héroïsme et de douce résignation! Dans la troisième partie, la béatification, nous sommes allées à Auriesville, au fort Sainte-Marie, à Québec, où nous avons vu le collège des jésuites, situé à l'ancienne place de l'Hôtel-de-Ville. De là, le Père Mongeau nous transporte à Rome où nous avons assisté aux cérémonies de béatification; nous y avons vu le Saint-Père officiant dans la splendide église de Saint-Pierre de Rome, la chaire de Saint-Pierre enclavée dans un magnifique bronze, l'immense procession de soixante à soixante-dix mille personnes. Pour terminer, le Père nous montra une belle photographie du Saint-Père, copie d'un tableau de Philippeci, l'artiste du Vatican.

M. l'aumônier remercia le conférencier, lui disant que nous garderons le meilleur souvenir et une profonde impression de cette conférence. Je me demande, dit-il, si cette nouvelle France est encore aussi catholique, aussi profondément croyante que l'ont désiré et entrevu nos Saints missionnaires dans la vision sublime de leur martyre. Mais puisque l'on dit que le sang des martyrs est la semence des chrétiens, j'ai eu l'impression qu'en invoquant le Ciel, nous pourrions espérer un solide esprit chrétien dans notre province de Québec.

La secrétaire: *Blanche CHAGNON*

### Chez les Femmes d'affaires

*15 janvier:* L'assemblée commença par une représentation cinématographique des œuvres de charité canadiennes françaises nous faisant voir tout le bien que font, en particulier, l'Assistance maternelle et la Goutte de lait. A mesure que ces scènes se déroulent devant nos yeux, Mme A. Gibeault, secrétaire du comité de publicité et propagandiste de la Fédération des œuvres de charité canadiennes françaises, nous donnait quelques explications. Le dernier rouleau représente la distribution des chèques de secours aux chômeurs de la paroisse de Sainte-Brigide. Aussitôt après, Mme L'Espérance prit la parole: "comme c'est encore le mois de janvier et que c'est la coutume d'offrir des souhaits, je vous adresse donc mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et le paradis à la fin de vos jours. Je souhaite, en même temps, la bienvenue à toutes les dames qui ont répondu à l'appel que Mme Bouthillier a fait à la radio, lundi dernier, au poste CKAC, et à ce propos, permettez-moi, Madame, de vous adresser mes félicitations pour les belles paroles dites en faveur de l'Association des Femmes d'affaires."

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, M. l'abbé Girard nous adresse quelques mots: "Je n'étais pas venu pour vous adresser la parole mais comme c'est la première réunion de l'année, je veux vous féliciter du beau travail que vous faites dans votre association et vous conseiller de demander les lumières de l'Esprit-Saint pour vous aider à préparer une belle fête à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de votre association. Je profite aussi de l'occasion pour vous faire mes vœux de bonne santé et d'année fructueuse non seulement en biens terrestres mais aussi en biens célestes." Un mot de remerciement est

ensuite adressé à Mme L'Espérance pour ce qu'elle lui a fait parvenir au nom de l'association.

La secrétaire: *Berthe LEFEBVRE*

16 janvier: Assemblée du Comité de la visite des hôpitaux.

### Chez les Ouvrières catholiques

19 janvier: Au début de la réunion Mlle Emma Douesnard, présidente générale, offrit ses souhaits de bonne année à notre R. P. Aumônier, aux membres du bureau de direction de la Fédération, à nos amies de la première heure, aux officières des sections et du centre, à tous les membres de la société et à leurs familles. Elle nous fit part aussi des nombreuses cartes de souhaits reçues à l'occasion du nouvel an et en particulier de celles de Leurs Excellences Nos Seigneurs Gauthier et Deschamps, de Mgr Chaumont, et des membres de la Fédération.

Mlle Lefebvre avisa l'assemblée que les cours du soir reprendront et fait appel à celles qui ont déjà donné leur nom comme à toutes celles qui voudraient en profiter. M. l'abbé J. Pigeon, aumônier de la section d'Hoche!aga, nous intéressa vivement en faisant une causerie sur l'Apostolat. Un chrétien dit-il ne doit pas enfouir son trésor de science religieuse, sociale ou économique; il doit en faire profiter son semblable. Et voici que par là-même il fait de l'apostolat. Dans vos usines, mesdemoiselles, dans la manufacture, au magasin où ailleurs, si vous savez donner le bon exemple, si vous savez dire à votre compagne de travail, d'étude ou de jeux, le mot qui fera du bien, qui la consolera dans ses chagrins, l'encouragera dans ses difficultés, vous ferez de l'apostolat. Vous en ferez aussi dans vos familles si vous êtes aimables et généreuses. Combien de jeunes filles, de jeunes garçons devront leur vocation ou leur profession à une sœur qui aura eu pour eux un peu d'attention, une parole charitable? Tel autre vous devra l'assurance de ses vieux jours parce que tout simplement votre bonne habitude de vouloir le bien du prochain lui aura suggéré et mis en main, pour ainsi dire, les moyens de se prémunir contre les folles dépenses de la vie présente. L'Eglise aussi a besoin d'apôtre laïques. Les évêques, les prêtres sont les officiers chargés par Dieu de conduire vers la victoire mais les laïques sont les soldats et ce sont eux qui gagnent les batailles. N'oublions pas qu'il faut travailler pour sauver l'âme de son prochain parce qu'elle est le prix de la mort d'un Dieu. Soyons donc des apôtres c'est-à-dire des semeuses de bonnes nouvelles, de bonheur.

*Du manufacturier au consommateur*

**Charbonneau**  
LINGERIE SHOPS  
LIMITED

*Manufacture et Bureaux:*

6641, rue S.-Hubert Montréal  
CRescent 3101\*

13 MAGASINS à votre disposition:

*Montréal*

823, S.-Catherine E., 6639 S.-Hubert  
1835 et 1497, Mont-Royal E.  
4863, Sherbrooke Ouest  
3631, Notre-Dame Ouest  
3941, Wellington, Verdun

*Trois-Rivières, Qué.*

1449, rue Notre-Dame

*Saint-Jérôme, Qué.*

229, rue Saint-Georges

*Spécialités pour enfants*

6637, S.-Hubert, 815, S.-Catherine E.  
1487, Mont-Royal E.

Le R. P. Dandenault remercia le conférencier, renouvela ses souhaits de bonne année et y joignit de paternels conseils pour la nouvelle année. Il n'y eut pas de programme musical ce jour-là. Mlle M.-B. Rouillard gagna le prix de présence.

*La Secrétaire*

22 janvier: Le R. P. Archambault, s. j., fait une conférence au Comité central d'étude.

25 janvier: Assemblée des présidentes de cercles d'étude sous la présidence de Mme A. Thibaudeau.

26 janvier: Assemblée de l'association professionnelle des Employées de bureau.

### Chez les Employées de magasin

27 janvier: Mlle la présidente profite de cette première réunion pour offrir ses vœux aux membres et amis de l'œuvre.

Le programme récréatif fut exécuté par les jeunes élèves de Mlle Eva Dupuis, professeur de diction. Madame Gibeault, tout en faisant des commentaires appropriés, fit passer à l'écran la pellicule montrant les différentes phases des œuvres multiples de la Fédération des œuvres de charité.

M. l'abbé Paquette donna la bénédiction traditionnelle dans nos mœurs canadiennes françaises et, en quelques mots bien choisis, souhaita une année bonne en santé et en bonheur; il félicita et remercia Mlle Dupuis et ses élèves.

*La Secrétaire*

### Au Comité de la Visite des hôpitaux

28 janvier: Afin de pouvoir continuer l'œuvre commencée, le Comité de la visite des hôpitaux a donné, sous la présidence d'honneur de Mme Alfred Thibaudeau, une partie de cartes, dans les salons de la maison de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Avec le produit de cette partie de cartes, le Comité pourra aider quelques infirmes nécessiteux en leur fournissant, qui des béquilles, qui des chaussures appropriées à leur état.

Il est bien à propos de faire connaître aux lectrices de la Bonne Parole les activités du comité dont nous avons la joie de les entretenir. Ce Comité de la Visite des hôpitaux s'est réorganisé en décembre dernier sous la présidence de Mlle Maria Cypihot, assistée de Mme Albert Dupuis et de Mlle Madeleine Pasquier, vice-présidentes. Les visiteuses, avec un élan nouveau, vont d'un hôpital à l'autre, encourager les malades et offrir, à ceux et celles qui peuvent distraire leurs souffrances et leur isolement par la lecture, des livres, des brochures, des revues. Les hôpitaux régulièrement visités sont l'Hôtel-Dieu, l'hôpital Notre-Dame, l'hôpital du Sacré-Cœur, l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc, l'hôpital Saint-Luc, l'hôpital Pasteur, puis viennent les hôpitaux anglais et protestants qui hospitalisent, à l'occasion, des malades de notre race et de notre religion, notamment le Royal Victoria, le Western, le General Hospital, le Grace Dart Home.

De 1930 à 1935, il a été distribué aux malades de ces divers hôpitaux 551 volumes et 15,973 revues. A celles de nos lectrices que ces chiffres intéressent, nous faisons un appel en faveur de nos malades visités. En ce moment où des déménagements se préparent nous demandons que les autodafés de livres ou de revues soient évités au bénéfice des œuvres de notre comité. Que l'on nous envoie ces "victimes" de razzias obligatoires et nous en ferons profiter nos protégés. Ces envois pourront être adressés à la Maison de la Fédération, 853 est, rue Sherbrooke. Avec nos malades, nous en serons reconnaissantes aux généreuses donatrices.

Nous tenons aussi à signaler le beau travail accompli par nos jeunes filles catéchistes qui, chaque dimanche, au Shriners' Hospital et au Children's Memorial Hospital, se

dévoient à l'enseignement religieux des enfants malades et les préparent à leur première communion. Et voilà ce qu'avec ses maigres ressources peut accomplir le comité de la Visite des hôpitaux et ce, grâce au dévouement inlassable de ses membres et aux dons généreux que nous font parvenir les amies des malades qui souffrent dans les hôpitaux de notre cité.

CRESCENT 3181

***The Queen's Jubilee  
Laundry***

*CREVIER FRERES, props*  
75 OUEST, AVENUE LAURIER  
Angle Saint-Urbain

FRONTENAC 4166

**O. DUCHARME**

*Marchand de charbon de choix  
Bon service*

3824, RUE MENTANA

*Achète bien qui*  
*achète chez ...*

**Dupuis Frères**  
LIMITÉE

*Maison essentiellement canadienne  
française établie depuis 1868.*

865 est, rue Sainte-Catherine, Montréal

PLateau 5151

**A. DURIVAGE**

*BOULANGER*

*Le Pain Durivage, par sa qualité constante et sa cuisson  
"unique", s'est attiré une clientèle choisie et distinguée.*

5276, rue FABRE

AMherst 9480



## Marguerite Phaneuf

Experte en corsetterie

Vêtement de fondation  
Spiella, dessin individuel  
de support et de coupe.--  
Rajeunissement du port et  
des formes par traitement  
musculaire au moyen de la  
gaine-moule brevetée.

FRontenac 2665  
853 est, Sherbrooke

CRESCENT 3223

## G.-J. PAPILLON

Manufacturier de fourrures

Notre assortiment est le plus complet  
que vous puissiez trouver

257 OUEST, AVENUE LAURIER  
Près avenue du Parc

FRontenac 4242

## Crèmerie Chanteclerc Enregistrée

Gaston Gauthier, prop.

Spécialités:

Beurre, Oeufs, Thé, Café, Fromage,  
Pâtes alimentaires, Etc.

Livraison gratuite

812, RUE MONT-ROYAL EST

Fondée en 1889

## E. & A. Leduc, Limitée

VIANDE ET PROVISION

ALFRED LEDUC, Prés.

200, avenue GREENE WI. 4139  
MONTREAL

AMherst 5383 - 6698

## A. DESMARTEAU & Frère

BOUCHERS

Viandes et Provisions de Choix  
Poisson et Volailles

Attention spéciale aux commandes  
par téléphone

2184 EST, RUE MONT-ROYAL  
MONTREAL

Buvez... le lait riche et pur

## A. POUPART & CIE Limitée

Maison essentiellement  
canadienne française

Aussi Crème, Beurre, Oeufs frais,  
Breuvage au Chocolat.

Produits de la plus haute qualité  
Service parfait à domicile

1715, WOLFE

FR. 2194

## J.-B. BAILLARGEON

EXPRESS LIMITED  
CAMIONNAGE

La plus grande organisation  
de transport

423, ONTARIO EST MONTREAL  
Harbour 6271

Consultations:  
3 à 5 et 7 à 8 p. m.

Dimanche:  
9 à 10 a. m.

## Dr F. MANCUSO

Médecin-Chirurgien

Diplômé de l'Université McGill et  
Ex-Interne des Hôpitaux de New-York  
Rayons - X. Traitements électriques

3537, AVE DU PARC HA. 3736  
MONTREAL

AMHERST 2131

## MONGEAU & ROBERT Cie Ltée

CHARBON

Huile à chauffage

1600 EST, RUE MARIE-ANNE  
MONTREAL

Dollard 3305

## Mlle ALMA BOUTHILLIER

Directrice de Cours:

Diction, Phonétique française,  
Chant, Pose de Voix.

Studio d'Outremont:

370 OUEST, RUE FAIRMOUNT

Studio de Verdun:

3847, BOULEVARD LASSALLE

HARBOUR 5544

## PHANEUF & MESSIER

*Optométristes-Opticiens*

Examen de la vue, Lunettes élégantes,  
Prompte livraison — Prix modérés

1767, ST-DENIS MONTREAL  
Tout près de la rue Ontario

CHerrier 3181

## J.-F. REID

Manufacturier de fourrures en gros

*Spécialité:*

Renards, Manteaux de mouton

1473, RUE AMHERST  
Près Demontigny

FItzroy 6152

## Joseph Sawyer

*Architecte, mesureur  
et évaluateur*

1207, RUE GUY MONTREAL  
Résidence: Fitzroy 6406

## Raoul Vennat

Lisez notre journal mensuel de Broderie  
et Musique et vous ne pourrez plus vous  
en passer. Chaque mois, il vous apporte  
la dernière nouveauté pour Vous, vos  
Bébés, votre Eglise, votre Maison. Et les  
dernières nouveautés musicales. —

12 sous par an.

3770, ST-DENIS HARBOUR 5310

FItzroy 1278

## Hortense Modes

*CHAPEAUX EXCLUSIFS*

1858 ouest, SAINTE-CATHERINE  
MONTREAL

HARBOUR 8324

## Philippe-D. Clerk

*COURTIER EN ASSURANCES*

214 OUEST, RUE SAINT-JACQUES  
MONTREAL

FRontenac 2665

## Mlle Hélène Lefebvre

*Professeur de Violon, Violoncelle,  
Piano, Orgue, Chant et Solfège*

PRÉPARATION AUX DIPLOMES

Prix modérés Reçoit à son studio

853 est, RUE SHERBROOKE

## ROYAL INSURANCE Co. Limited

*Assurances de tous genres*

500, PLACE D'ARMES  
MONTREAL

FRontenac 1112\*

## Lacroix & Léger, Limitée

Quincailleries — Jouets  
Plomberies — Vaisselle

911 EST, AVENUE MONT-ROYAL  
Angle Saint-André  
MONTREAL

*Service Jour et Nuit*

## R. DESROCHES

Plomberie — Chauffage  
— Ferblanterie —

*Spécialité: Réparation Générale*

1259 est, MARIE-ANNE FA. 1856

## NOTRE BANQUE

La Banque Provinciale du Canada a été fondée afin de servir le public. Depuis trente-cinq ans, elle est à sa disposition pour tous les services d'ordre bancaire. Elle a loyalement assumé ses responsabilités. Elle réalise que le succès de ses clients contribue au sien.

Sa politique administrative a toujours été prudente, conservatrice, mais soucieuse de satisfaire toute demande légitime et raisonnablement garantie.

Nos représentants locaux sont à votre disposition en tout temps et désirent votre visite.

*La Banque Provinciale du Canada*

---

## Henry Birks & Sons Limited

*DIAMANTAIRES*

*Joallerie — Orfèvrerie — Horlogerie*  
*Articles religieux — Réparations*

PHILLIPS SQUARE

—

MONTREAL

---

### Vive la Canadienne

PARMI les qualités qui ont distingué nos mères canadiennes, nous devons remarquer, entre autres, celle d'avoir été économes et leur en rendre hommage.

JEUNES FILLES, JEUNES MERES, tenez à l'honneur de continuer ce bel exemple. Pour pratiquer l'économie il n'y a pas de moyen plus efficace que d'ouvrir un compte à

## LA BANQUE D'ÉPARGNE

De la Cité et du District de Montréal

Nous vous réservons toujours le meilleur accueil, quelques petites que soient les économies que vous voudrez bien nous confier. Nous vous donnons la sécurité la plus certaine.

*Le dir.-général,*  
T.-T. SMYTH

Bureau principal et 21 succursales  
à Montréal.